**FAQ**

**Qu'est-ce que l'*Instrumentum laboris* (IL) ?**

Comme son nom latin l'indique, l'IL est avant tout **un outil de travail** pour les participants aux travaux de la première session de la 16e Assemblée Générale Ordinaire du Synode des Evêques. En ce sens, l'IL **ne propose pas de réponses**, **mais note, articule certaines idées qui ont émergé au cours du processus, ouvre à des questions et invite à une étude plus approfondie**.

Il s'agit donc également d'un **document destiné au discernement** des participants à l'Assemblée d'octobre 2023. En effet, contrairement aux synodes précédents pour lesquels l'IL était un document à amender, à améliorer, pour aboutir à un nouveau document, l'IL actuel vise et soutient avant tout la méthodologie de l'assemblée. Bien qu'il soit le fruit complet du discernement effectué à partir des documents déjà rédigés, la lecture et la réflexion de l’IL peuvent être complétées par la lecture du Document préparatoire, des synthèses nationales, du Document de travail pour l'Étape Continentale et par celle des sept documents des Assemblées continentales sans oublier celui du Synode numérique.

**Comment l'*Instrumentum laboris* a-t-il vu le jour ?**

L'IL constitue un premier point d'arrivée - mais non conclusif - du processus synodal dans la mesure où il est le fruit du discernement qui a commencé par la consultation du Peuple de Dieu au niveau local. Les fruits de cette consultation ont été recueillis au niveau diocésain, puis résumés et envoyés aux Conférences épiscopales ou Synodes des Églises catholiques orientales. Ceux-ci ont à leur tour rédigé une synthèse qui a été envoyée à la Secrétairerie Générale du Synode en août 2021.

À partir de la lecture et de l'analyse des documents ainsi recueillis, un large groupe d'experts avait rédigé le Document de travail pour l'Étape Continentale (DEC). Le DEC a ensuite été renvoyé aux Églises locales du monde entier, les invitant à s'y confronter puis à se réunir et à dialoguer lors des sept Assemblées continentales, tandis que les travaux du Synode numérique se poursuivaient également. L'objectif était de se concentrer sur les idées et les tensions qui résonnent le plus fortement avec l'expérience de l'Église sur chaque continent, et d'identifier celles qui, du point de vue de chaque continent, représentent les priorités à aborder lors de l'Assemblée du Synode en octobre 2023. Chaque Assemblée continentale a ainsi produit de manière consensuelle un document final, tout comme le Synode numérique.

C’est ainsi que sur la base de tout le matériel recueilli pendant la phase d'écoute, et en particulier des documents finaux des Assemblées continentales, *l'Instrumentum laboris* (IL) a été rédigé.

**Qui a rédigé l'IL ?**

Comme tout autre document du processus synodal de la Secrétairerie Générale du Synode, l'IL est le fruit d'un travail qui a impliqué un grand nombre de personnes provenant de diverses parties du monde et ayant des compétences différentes. Il s'agit avant tout des membres de la Commission préparatoire à la XVIe Assemblée Générale Ordinaire du Synode des Evêques, constituée le 15 mars par le Secrétaire Général de la Secrétairerie Générale du Synode, mais aussi des membres du XVe Conseil Ordinaire de la Secrétairerie Générale du Synode qui, accompagnés de quelques Consulteurs et officiers du même Secrétariat, ont également rencontré un certain nombre de préfets et de secrétaires des dicastères du Vatican. Enfin, l'IL a été envoyé à un certain nombre de théologiens, canonistes et autres experts, ainsi qu'à tous les préfets des dicastères du Vatican pour une dernière vérification et des amendements.

En ce sens, l'IL peut vraiment être considéré comme un document de l'Église qui a su dialoguer avec différentes sensibilités et sphères pastorales.

**Comment l'IL est-il structuré ?**

**La structure de l'IL met en relation l’expérience vécue et elle est étroitement liée à son utilisation lors des travaux de la XVIe Assemblée Générale Ordinaire du Synode des Évêques.**

L'*Instrumentum laboris* se compose **d'un texte et de quinze fiches de travail**. Ensemble, ils réunissent les fruits du chemin synodal parcouru jusqu'à présent en réponse à la question directrice fondamentale: « comment se réalise aujourd’hui, à différents niveaux (du niveau local au niveau universel) ce “marcher ensemble” qui permet à l’Église d’annoncer l’Évangile, conformément à la mission qui lui a été confiée ; et quels pas de plus l’Esprit nous invite-t-il à poser pour grandir comme Église synodale ? » (DP, 2).

L'IL ne développe pas une compréhension théorique du terme 'synodalité', mais présente une vision dynamique qui articule la variété des manières dont la synodalité est vécue et comprise dans différentes parties du monde, et qui nécessite une étude plus approfondie.

Le texte et les fiches de travail mettent en évidence **les caractéristiques de l'Église synodale** qui ont émergé de l'expérience de ces deux années, et **la manière de procéder** qui a été identifiée comme un élément clé pour devenir de plus en plus une Église synodale (**Section A**) ; les trois questions prioritaires qui émergent de l'ensemble du processus et qui nécessitent un discernement plus approfondi sont ensuite mises en évidence (**Section B**).

Les trois questions prioritaires qui seront au centre du travail de l'Assemblée synodale d'octobre 2023 sont liées aux trois mots qui constituent le thème du Synode : la question de savoir comment grandir dans la ***communion*** en accueillant tout le monde, sans exclure personne, dans la fidélité à l'Évangile ; la question des modalités concrètes de coresponsabilité, en reconnaissant et en valorisant la contribution de chaque baptisé en vue de la ***mission*** commune ; l'identification des structures et des dynamiques de gouvernance par lesquelles articuler la ***participation*** et l'autorité au fil du temps dans une Église synodale missionnaire.

**Chacune de ces trois priorités est développée par cinq fiches de travail :** il s'agit de cinq approches différentes d'une même question, permettant de mieux apprécier et prendre en compte dans le discernement la diversité des personnes et des contextes sociaux, culturels et religieux tels qu'ils sont apparus au cours du processus.

Chaque fiche présente une brève réflexion issue du discernement effectué tout au long du processus synodal. Elle est suivie de la question de base pour le discernement à mener dans les différentes sessions de travail et de quelques points pour la prière et la réflexion préparatoire de chaque membre de l'assemblée. Dans la plupart des cas, il s'agit de vraies questions, mais elles doivent toujours être placées dans la perspective de la question fondamentale de savoir comment répondre à l'appel de l'Esprit à grandir en tant qu'Église synodale.

L'IL dans son ensemble témoigne de l'expérience de foi du peuple de Dieu et des points sur lesquels il se sent appelé à faire des pas supplémentaires pour approfondir la pratique de la dimension synodale de l'Église. Le véritable protagoniste est l'Esprit Saint, qui a accompagné et guidé le voyage et a insufflé l'espoir et la confiance pour aller de l'avant afin que nous puissions grandir en tant qu'Église synodale missionnaire qui proclame l'Évangile, en fidélité à la tâche que le Seigneur lui a confiée.

**Comment l'IL sera-t-il utilisé pendant l'Assemblée ?**

Les travaux de la première session de la XVIe Assemblée Générale du Synode des Evêques seront organisés en séances plénières et en travaux de groupe. Il s'agira de groupes de travail linguistiques d'environ 12 personnes.

Les travaux de l'Assemblée s'articuleront autour de quatre modules. Le premier est lié à la première partie de l'IL, celle intitulée « Pour une Église synodale », les trois autres modules correspondront aux trois domaines théologico-pastoraux (communion, mission, participation) selon la subdivision des pistes de l'IL.

Comme chaque membre de l'Assemblée ne fera partie que d'un seul groupe de travail pour chaque module, il ne participera à l'approfondissement que d'une seule des cinq pistes de chacun de ces trois modules. Les membres de l'Assemblée seront invités à indiquer leurs préférences et les groupes de travail seront formés en conséquence, en tenant également compte de la variable linguistique.

Toutes les pistes suivent la même structure : elles commencent par une rapide contextualisation du thème, exprimé par le titre, non pas de manière générale, mais à partir de ce qui a émergé dans la première phase du processus synodale; elles formulent ensuite une question de discernement, qui sera la base du travail des groupes ; enfin, elles offrent quelques pistes d'approfondissement et de concrétisation du thème, qui peuvent être utiles en particulier pendant la préparation.

L'engagement demandé à l'Assemblée et à ses membres sera de maintenir la tension entre la vision d'ensemble, qui caractérise le travail de la section A, et l'identification des mesures à prendre, nécessairement concrètes, que vise plutôt le travail de la section B.

En effet, l'IL propose de manière originale l'articulation de la Constitution pastorale *Gaudium et Spe*s, qui se compose également de deux parties, différentes par leur caractère et leur orientation, « mais qui constituent un tout unifié » (GS, note de bas de page 1). De ce point de vue, la Constitution du Concil peut donc inspirer les travaux de l'Assemblée.

**Comment les groupes synodaux et, en général, les fidèles qui ne participeront pas à l'Assemblée d'octobre peuvent-ils utiliser l'IL ?**

L'IL s'adresse principalement aux participants de la première session de la XVIe Assemblée Générale du Synode des Evêques. Cependant, c'est aussi un outil précieux pour les groupes individuels au niveau diocésain et national afin qu'ils puissent poursuivre leur chemin de réflexion et de discernement sur la manière dont nous marchons ensemble en tant qu'Église et dont nous mettons en œuvre des initiatives ecclésiales.

Par exemple, l'IL peut fournir une occasion spéciale pour une réunion - même virtuelle - entre les membres de l'Assemblée et, au moins, l'équipe nationale dans la période précédant la réunion d'octobre. De cette manière, la fonction représentative des membres de l'Assemblée peut être rendue tangible.

**Où puis-je trouver l'IL ?**

L'*Instrumentum laboris* est disponible en plusieurs langues sur les sites officiels de la Secrétairerie Générale du Synode ([www.synod.va](http://www.synod.va)) où une section *ad hoc* a été créée pour le travail de l'étape universelle qui, en plus de l'IL, contient des FAQ, des infographies et d'autres documents utiles non seulement pour la préparation des membres de l'assemblée mais aussi pour toute autre personne ou groupe souhaitant approfondir leur compréhension du thème de l'Église synodale. En particulier, la Constitution apostolique *Episcopalis communio* et les deux documents de la Commission Théologique Internationale, *La synodalité dans la vie et la mission de l'Église* (2018) et *Le Sensus Fidei dans la vie de l'Église* (2014) sont recommandés pour une lecture plus approfondie. D'autres documents émanant de groupes synodaux du monde entier peuvent être consultés à l'adresse suivante : [www.synodresources.org](http://www.synodresources.org).

**Instrumentum laboris (IL)**

**Une synthèse**

Nature de l'Instrumentum laboris

Comme son nom latin l'indique, l'IL est avant tout **un instrument de travail**, **un document pour le discernement** des participants aux travaux de la 16ème Assemblée Générale Ordinaire du Synode des Evêques. En ce sens, l'IL **ne propose pas de réponses**, mais constate, ouvre et invite à l'approfondissement.

L'IL vient à la fin d'un long processus d'écoute du peuple de Dieu dans les églises locales et des étapes successives de discernement par les Conférences épiscopales et les Assemblées continentales. Cependant, l'IL **n'est pas un résumé** du chemin parcouru jusqu'à présent, mais **plutôt le résultat (le fruit de l'expérience)** de ce qui a été appris **sur la nature de l'Église synodale**. L'IL est aussi **le fruit d'un discernement** sur les questions-tensions à explorer qui sont jugées nécessaires pour réaliser la conversion synodale de l'Église d'une manière évidente et permanente.

Là encore, la question autour de laquelle tourne tout le document est la même depuis le début du processus synodal, telle qu'elle est formulée au point 2 du Document préparatoire (DP) : « comment se réalise aujourd’hui, à différents niveaux (du niveau local au niveau universel) ce “marcher ensemble” qui permet à l’Église d’annoncer l’Évangile, conformément à la mission qui lui a été confiée ; et quels pas de plus l’Esprit nous invite-t-il à poser pour grandir comme Église synodale ? »

L'ensemble de l'IL témoigne de l'expérience de foi du Peuple de Dieu et des points sur lesquels il se sent appelé à faire des pas supplémentaires pour approfondir la pratique de la dimension synodale de l'Église. Le véritable protagoniste est l'Esprit Saint, qui a accompagné et guidé le voyage et a insufflé l'espoir et la confiance nécessaires pour aller de l'avant afin que nous puissions grandir en tant qu'Église synodale missionnaire annonçant l'Évangile, en fidélité à la tâche qui lui a été confiée par le Seigneur.

Structure du document et méthodologie de l'Assemblée

**La structure de l'IL est étroitement liée à son utilisation lors des travaux de la XVIe Assemblée Générale Ordinaire du Synode des Evêques.**

L'*Instrumentum laboris* se compose **d'un texte et de quinze fiches de travail**. Ensemble, ils réunissent les fruits du chemin synodal parcouru jusqu'à présent en réponse à la question directrice fondamentale (DP, 2).

L'IL ne développe pas une compréhension théorique du terme 'synodalité', mais présente une vision dynamique qui articule la variété des manières dont la synodalité est vécue et comprise dans différentes parties du monde, et qui nécessite une étude plus approfondie.

Le texte et les fiches de travail mettent en évidence **les caractéristiques de l'Église synodale** qui ont émergé de l'expérience de ces deux années, et **la manière de procéder** qui a été identifiée comme un élément clé pour devenir de plus en plus une Église synodale (**Section A**) ; les trois questions prioritaires qui émergent de l'ensemble du processus et qui nécessitent un discernement plus approfondi sont ensuite mises en évidence (**Section B**).

Les trois questions prioritaires qui seront au centre du travail de l'Assemblée synodale d'octobre 2023 sont liées aux trois mots qui constituent le thème du Synode : la question de savoir comment grandir dans la ***communion*** en accueillant tout le monde, sans exclure personne, dans la fidélité à l'Évangile ; la question des modalités concrètes de coresponsabilité, en reconnaissant et en valorisant la contribution de chaque baptisé en vue de la ***mission*** commune ; l'identification des structures et des dynamiques de gouvernance par lesquelles articuler la ***participation*** et l'autorité au fil du temps dans une Église synodale missionnaire.

**Chacune de ces trois priorités est développée par cinq fiches de travail :** il s'agit de cinq approches différentes d'une même question, permettant de mieux apprécier et prendre en compte dans le discernement la diversité des personnes et des contextes sociaux, culturels et religieux tels qu'ils sont apparus au cours du processus.

Chaque fiche présente une brève réflexion issue du discernement effectué tout au long du processus synodal. Elle est suivie de la question de base pour le discernement à mener dans les différentes sessions de travail et de quelques points pour la prière et la réflexion préparatoire de chaque membre de l'assemblée. Dans la plupart des cas, il s'agit de vraies questions, mais elles doivent toujours être placées dans la perspective de la question fondamentale de savoir comment répondre à l'appel de l'Esprit à grandir en tant qu'Église synodale.

En fait, l'IL repropose de manière originale l'articulation de la Constitution pastorale *Gaudium et Spes*, qui se compose également de deux parties, différentes par leur caractère et leur orientation, « mais qui constituent un tout unifié » (GS, note de bas de page 1). De ce point de vue, la Constitution du Concil peut donc inspirer les travaux de l'Assemblée.

À qui s'adresse le document

L'IL est un **texte de travail**, un document de discernement qui **s'adresse en premier lieu aux participants** *durant* la XVIe Assemblée Générale du Synode des Evêques. En même temps, l'IL doit être compris comme un **document préparatoire** *en vue* de l'assemblée, c'est-à-dire pour la préparation des participants eux-mêmes à l'assemblée. C'est pourquoi l'IL est aussi un instrument que les groupes synodaux, créés au début du processus synodal, peuvent utiliser pour poursuivre leur réflexion et mettre en œuvre des initiatives ecclésiales. En particulier, chaque fiche de la deuxième macro-section peut être analysée, priée et réfléchie séparément, bien qu'il soit toujours recommandé d'utiliser au moins l'ensemble des cinq fiches du domaine théologico-pastoral choisi.

La publication de l'IL, en plus de répondre au besoin de transparence demandé et promu tout au long du processus synodal, constitue une réelle opportunité de tisser des relations entre les groupes synodaux et les membres de l'Assemblée qui les représenteront. L'IL est destiné à encourager la participation à la dynamique synodale au niveau local et régional, en attendant que les résultats de l'Assemblée d'octobre fournissent de nouveaux éléments sur lesquels les Églises locales seront appelées à prier, à réfléchir, à agir et à apporter leur propre contribution.

Le contenu de l'IL

**PRÉAMBULE**

**L'IL commence par un bref avant-propos rappelant le chemin parcouru depuis que le Pape François a convoqué toute l'Église en Synode le 10 octobre 2021. Il retrace ainsi les différentes étapes que le Peuple de Dieu en chemin a accomplies.**

Tout d'abord, la consultation du Peuple de Dieu de **l'étape locale** du processus synodal que, à partir des contextes et des zones vitales, les Églises locales du monde entier ont initié, sur la base de la question fondamentale formulée au n°2 du Document Préparatoire (DP) : « comment se réalise aujourd’hui, à différents niveaux (du niveau local au niveau universel) ce “marcher ensemble” qui permet à l’Église d’annoncer l’Évangile, conformément à la mission qui lui a été confiée ; et quels pas de plus l’Esprit nous invite-t-il à poser pour grandir comme Église synodale ? » Sur la base des contributions des Églises locales, les Conférences épiscopales et les organismes de communion des Églises orientales *sui iuris* ont discerné et produit des synthèses qui ont servi de base à la rédaction du Document de travail pour l'Étape Continentale (DEC). **L'étape continentale** s'est articulée sur la célébration de sept assemblées réunissant les Églises d'une même région continentale. Cette étape a permis d'expérimenter directement la catholicité de l'Église qui, dans la variété des âges, des sexes et des conditions sociales, manifeste une extraordinaire richesse de charismes et de vocations ecclésiales et conserve un trésor de différences de langues, de cultures, d'expressions liturgiques et de traditions théologiques. Cette richesse représente le don que chaque Église locale offre à toutes les autres (cf. LG 13). Au terme de la première phase, il est apparu que la méthode synodale d'écoute et de discernement a réellement permis de mettre en relation et de valoriser les charismes et les vocations ecclésiales sans tomber dans l'uniformité. En même temps, elle a mis en évidence certaines tensions qui peuvent conduire à une plus grande unité (cf. EG 221), devenir des sources d'énergie et ne pas se détériorer en polarisations destructrices. Mais surtout, elles ont renouvelé la conscience que devenir une Église de plus en plus synodale représente l'identité, la vocation et le destin de l'Église : marcher ensemble, c'est-à-dire faire synode, est la manière d'être vraiment disciples et amis de ce Maître et Seigneur qui a dit de lui-même « Je suis le chemin » (Jn 14,6).

**L'avant-propos poursuit en soulignant la structure et la fonction de l'IL par rapport à la dynamique de l'Assemblée.**

L'IL est avant tout un **instrument de discernement** au service des travaux de l'Assemblée synodale et de leur préparation. Ainsi, la structure de l'IL est calquée sur la dynamique de ses travaux. Les travaux seront divisés en quatre modules, à l'intérieur desquels il y aura des groupes de travail (*circuli minores*) et des sessions plénières. Chacun des quatre modules aura pour thème l'une des sections du présent IL.

**PREMIÈRE PARTIE DE L'IL - POUR UNE ÉGLISE SYNODALE**

La première macro-section de l'IL est consacrée à l'Église synodale, telle qu'elle est comprise et, surtout, telle qu'elle est vécue dans l'expérience du processus synodal.

Une expérience intégrale

**L'expérience est la clé d'interprétation du processus synodal. Pour comprendre le style de l'Église synodale, il faut partir de la conscience que le véritable protagoniste de tout le processus est l'Esprit Saint.**

Les participants au processus synodal l'ont reconnu et vécu comme une occasion de rencontre de frères et de sœurs dans la foi qui, en s'écoutant les uns les autres, ont pu écouter l'Esprit, en grandissant dans leur lien avec le Seigneur et dans leur amour pour l'Église. L'expérience synodale a ouvert un horizon d'espérance pour l'Église, un signe clair de la présence et de l'action de l'Esprit qui la guide à travers l'histoire sur son chemin vers le Royaume. Le processus synodal a montré comment le style synodal constitue l'espace dans lequel devient praticable la manière évangélique d'aborder des questions qui sont souvent posées de manière vindicative ou pour lesquelles la vie de l'Église d'aujourd'hui manque d'un lieu d'accueil et de discernement.

**Le processus synodal a permis - précisément grâce à l'expérience de la synodalité - une meilleure compréhension de ce qu'est la synodalité.**

Un terme aussi abstrait ou théorique que celui de "synodalité" a ainsi commencé **à s'incarner dans une expérience concrète**. De l'écoute du Peuple de Dieu émerge une appropriation et une compréhension progressives de la synodalité « de l'intérieur », qui ne dérive pas de l'énonciation d'un principe, d'une théorie ou d'une formule, mais qui part d'une volonté d'entrer dans un processus dynamique de parole, d'écoute et de dialogue constructif, respectueux et priant.

Les signes de l'Église synodale

**L'expérience de la synodalité telle qu'elle est vécue dans le processus permet d'identifier quelques éléments qui peuvent être perçus comme constitutifs de l'Église synodale.**

* **L'Église synodale se fonde sur la reconnaissance d'une dignité commune issue du baptême**, qui fait de tous ceux qui le reçoivent des fils et des filles de Dieu, des membres de la famille de Dieu, et donc des frères et des sœurs dans le Christ, habités par l'unique Esprit et envoyés pour accomplir une mission commune. **Une Église synodale ne peut se comprendre que dans l'horizon de la communion, qui est toujours aussi mission** d'annoncer et d'incarner l'Évangile dans toutes les dimensions de l'existence humaine. Il est donc nécessaire d'établir un espace - à comprendre comme des **institutions, des structures et des procédures** - dans lequel la dignité baptismale commune et la coresponsabilité dans la mission **ne sont pas seulement affirmées, mais exercées et pratiquées** ;
* **Une Église synodale est une Église qui écoute et une Église de l'écoute** : c'est une écoute de l'Esprit à travers l'écoute de la Parole et l'écoute mutuelle en tant qu'individus et entre communautés ecclésiales. L'écoute donnée et reçue a une profondeur théologique et ecclésiale et n'est pas seulement fonctionnelle, dans le sillage de la manière dont Jésus écoutait les personnes qu'il rencontrait. Ce style d'écoute est appelé à marquer et à transformer toutes les relations que la communauté chrétienne établit entre ses membres ainsi qu'avec d'autres communautés de foi et avec la société dans son ensemble, en particulier avec ceux dont les voix sont le plus souvent ignorées.
* **Une Église synodale est une Église qui veut être humble, qui sait qu'elle a beaucoup à apprendre**, qui reconnaît les erreurs qu'elle a commises (crises liées aux abus sexuels, économiques, de pouvoir et de conscience). C'est une invitation à un voyage de repentance et de conversion qui ouvre des chemins de réconciliation, de guérison et de justice.
* **Une Église synodale est une Église de rencontre et de dialogue, qui n'a pas peur de la diversité qu'elle porte, mais qui la valorise sans la contraindre à l'uniformité**. Le processus synodal a souligné l'importance non seulement de favoriser une **anthropologie relationnelle** qui facilite et promeut le passage du « je » au « nous », mais aussi de la rencontre et du dialogue avec d'autres confessions chrétiennes, avec des croyants d'autres religions, et avec les cultures et les sociétés dans lesquelles l'Église se trouve.
* **Une Église synodale est une Église ouverte, accueillante et qui embrasse tout le monde** : c'est une Église qui sort, sachant qu'il n'y a pas de frontière que ce mouvement de l'Esprit ne se sente pas obligé de franchir, pour entraîner tout le monde dans son dynamisme.
* **Une Église synodale est une Église désireuse et capable de gérer les tensions sans se laisser écraser par elles**. En particulier, il s'agit d'affronter honnêtement et sans crainte l'appel à une compréhension plus profonde de la relation entre amour et vérité. **La synodalité est un chemin privilégié de conversion, parce qu'elle reconstitue l'Église dans l'unité** : elle guérit ses blessures et réconcilie sa mémoire, accueille ses différences et la rachète des divisions qui s'enveniment, lui permettant ainsi d'incarner plus pleinement sa vocation à être « dans le Christ comme sacrement, ou comme signe et instrument à la fois d'une union très étroite avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain » (LG, n. 1).
* **Une Église synodale est une Église inquiète parce qu'elle est consciente d'être vulnérable et incomplète**. Il ne s'agit pas d'un problème à résoudre, mais d'un mystère inépuisable et saint de Dieu pour lequel nous devons rester ouverts à ses surprises dans notre marche à travers l'histoire vers le Royaume. Cela vaut également pour les questions que le processus synodal a mises en lumière. Porter le poids de ces questions n'est pas un fardeau personnel, mais une tâche pour toute la communauté, dont la vie relationnelle et sacramentelle est souvent la réponse immédiate la plus efficace.
* **Une Église synodale est aussi une Église de discernement**, dans la richesse des significations que ce terme revêt dans les différentes traditions spirituelles. Être une Église de discernement signifie être l'espace de l'action de l'Esprit, qui nous invite à grandir dans la capacité de reconnaître ses signes.

La conversation dans l'Esprit

**Le processus synodal a permis d'identifier une méthode synodale de discernement : la conversation dans l'Esprit.**

La première phase a permis au peuple de Dieu de commencer à expérimenter le goût du discernement par la pratique de la conversation dans l'Esprit, méthode appelée dans certains documents « conversation spirituel » ou « méthode synodale ». Cette méthode, telle qu'elle a pris forme à travers sa pratique dans les différents groupes synodaux, a été vécue comme un moment de Pentecôte, comme une occasion de faire l'expérience d'être Église et de passer de l'écoute de nos frères et sœurs en Christ à l'écoute de l'Esprit, qui est l'authentique protagoniste du processus synodal. En effet, graduellement, la conversation entre frères et sœurs dans la foi ouvre l'espace pour une « écoute commune », c'est-à-dire une écoute commune de la voix de l'Esprit.

Cette méthode spirituelle s'inscrit dans la longue tradition du discernement ecclésial, qui a exprimé une pluralité de méthodes et d'approches. Il convient de souligner sa valeur éminemment missionnaire. Cette pratique spirituelle permet de passer du « je » au « nous » : elle ne perd pas de vue ni n'efface la dimension personnelle du « je », mais la reconnaît et l'insère dans la dimension communautaire.

La formation à la conversation dans l'Esprit est une formation à la manière synodale d'être Église. Elle requiert en particulier la formation d'animateurs capables d'accompagner les communautés dans sa pratique.

**Communion, mission et participation**

Le processus synodal qui s'est déroulé jusqu'à présent a fait ressortir trois priorités que l'IL illustre en relation avec les trois mots clés du Synode : communion, mission, participation, avec un changement dans l'ordre de ces derniers. Il s'agit de défis auxquels toute l'Église doit se mesurer pour faire un pas en avant et grandir dans son être synodal à tous les niveaux et à partir d'une pluralité de perspectives. Elles doivent être abordées du point de vue de la théologie et du droit canonique, ainsi que de celui de la pastorale et de la spiritualité. Elles remettent en question la planification des diocèses ainsi que les choix quotidiens et le style de vie de chaque membre du peuple de Dieu.

Il a été décidé d'inverser les termes « Mission » et « Participation », car le processus synodal lui-même a permis de comprendre que la participation n'est pas une fin en soi, mais qu'elle tire son origine et son orientation - sa raison d'être - de la Communion et de la Mission. Ces dernières **sont entrelacées et se reflètent l'une dans l'autre**, ce qui permet de dépasser une conception dualiste selon laquelle les relations au sein de la communauté ecclésiale relèvent du domaine de la communion, tandis que la mission concerne l'élan *ad extra*. En même temps, le processus synodal a fait prendre conscience que **l'orientation vers la mission est le seul critère évangéliquement fondé** pour l'organisation interne de la communauté chrétienne, la distribution des rôles et des tâches, et la gestion de ses institutions et de ses structures. C'est en relation avec la communion et la mission que la participation peut être comprise, et pour cette raison, la participation ne peut être abordée qu'après les deux autres.

**Premier défi - Une communion qui rayonne : comment être plus pleinement signe et instrument de l'union avec Dieu et de l'unité de toute l'humanité ?**

Dans l'Église, la communion ne doit pas être comprise en termes de sociologie identitaire ou de stratégie organisationnelle, mais se réfère à la tâche, jamais épuisée, de construire le « nous » du peuple de Dieu. Il s'agit d'une dimension verticale, ce que *Lumen Gentium* appelle « l'union avec Dieu », et horizontale, « l'unité de toute l'humanité », dans un fort dynamisme eschatologique. De ce moment, nous recevons une anticipation symbolique dans **l'action liturgique**, avec la multiplicité de ses rites à promouvoir et à protéger.

C'est la communion de l'Église qui permet de comprendre le synode non pas comme représentatif et législatif, analogue à une structure parlementaire avec sa dynamique de construction de majorité. Nous sommes plutôt appelés à le comprendre par analogie avec l'assemblée liturgique : conformément à la tradition ininterrompue de l'Église, nous devons nous rappeler que le synode est célébré, parce qu'il s'agit d'une rencontre dans laquelle l'Église se place, dans la foi, à l'écoute de l'Esprit.

Dans le concret de notre réalité historique, préserver et promouvoir la communion exige d'assumer l'incomplétude de pouvoir vivre **l'unité dans la diversité** (cf. 1 Co 12). L'histoire produit des divisions qui provoquent des blessures qu'il faut guérir et qui nécessitent de tracer des chemins de réconciliation. Dans ce contexte, **au nom de l'Évangile, quels sont les liens à renforcer pour surmonter les barrières et les clôtures, quels sont les abris et les protections à construire, et pour protéger qui ? Quelles sont les divisions improductives ? Quand la gradualité rend-elle possible le chemin vers la communion totale ?**

**Deuxième défi - La coresponsabilité dans la mission : comment partager les dons et les tâches au service de l'Évangile ?**

La mission constitue l'horizon dynamique à partir duquel nous devons penser l'Église synodale : elle la conduit à sortir d'elle-même pour se projeter dans le monde. En d'autres termes, la mission permet de recevoir l'expérience de la Pentecôte : ayant reçu l'Esprit Saint, les apôtres sortent du cénacle, lieu de rassemblement de la communauté, et prennent la parole pour annoncer Jésus mort et ressuscité aux habitants de Jérusalem. La vie synodale s'enracine dans le même dynamisme.

**La mission n'est pas le marketing** d'un produit religieux, mais **la construction d'une communauté** dans laquelle les relations sont une manifestation de l'amour de Dieu et dont la vie même devient donc une proclamation.

La mission concerne la manière dont on parvient réellement à solliciter la contribution de tous, chacun avec ses dons et ses tâches. La perspective de la mission place les charismes et les ministères dans l'horizon du commun. **Une Église synodale missionnaire a le devoir de se demander comment elle peut reconnaître et valoriser la contribution que chaque baptisé peut offrir à la mission, en sortant de lui-même et en participant avec d'autres à quelque chose de plus grand.**

Les fiches de travail liées à cette priorité tentent de concrétiser cette question de base sur des thèmes tels que la reconnaissance de la variété des vocations, des charismes et des ministères, la promotion de la dignité baptismale de la femme, le rôle du ministère ordonné et en particulier du ministère de l'évêque au sein de l'Église synodale missionnaire.

**Troisième défi - Participation, gouvernance et autorité. Quels processus, structures et institutions dans une Église synodale missionnaire ?**

Le pape François a rappelé au début du processus synodal (9 octobre 2021) que « la communion et la mission risquent de rester des termes quelque peu abstraits si nous ne cultivons pas une praxis ecclésiale qui exprime le caractère concret de la synodalité à chaque étape du voyage et du travail, en promouvant l'implication réelle de tous et de chacun » et plus loin « la participation est une exigence de la foi baptismale ».

La préoccupation pour les procédures, les règles et les structures dans lesquelles elle peut se dérouler de manière ordonnée, permet à la mission de se consolider dans le temps, en générant des institutions, et éloigne la communion de l'extemporanéité émotionnelle. À la dimension procédurale, qui est **une instance de concrétude**, la participation ajoute une **densité anthropologique** d'une grande pertinence : elle exprime en effet le souci d'humanisation des relations au cœur du projet de communion et de l'engagement dans la mission. Elle sauvegarde l'unicité du visage de chaque personne, en demandant que le passage au « nous » n'absorbe pas le « je » dans l'anonymat d'une collectivité indistincte. Elle évite de tomber dans l'abstraction des droits ou de réduire les personnes à des instruments serviles au service de l'organisation. La participation est essentiellement une expression de la créativité, une manière de nourrir les relations d'hospitalité, d'accueil et de bien-être humain qui sont au cœur de la mission et de la communion.

Le souci de la participation donne lieu à la troisième priorité : **la question de l'autorité, de sa signification et du style de son exercice dans une Église synodale**. À cette question s'en rattache une seconde, chargée du souci du concret et de la continuité dans le temps : **comment pouvons-nous imprégner nos structures et nos institutions du dynamisme de l'Église synodale missionnaire ?**

Cependant, l'IL reconnaît que les institutions et les structures ne suffisent pas à rendre l'Église synodale : **il faut une culture et une spiritualité synodales animées par un désir de conversion et soutenues par une formation adéquate**.

La formation est le moyen indispensable pour faire de la manière synodale de procéder un modèle pastoral pour la vie et l'action de l'Église. Enfin, l'IL souligne la nécessité d'un effort **pour renouveler le langage utilisé par l'Église** : dans la liturgie, la prédication, la catéchèse, l'art sacré, ainsi que dans toutes les formes de communication adressées à la fois à ses membres et au grand public, y compris par le biais des médias nouveaux et anciens.

**DEUXIÈME PARTIE DE L'IL - LES FICHES THÉMATIQUES**

Pour accompagner la préparation et structurer les travaux de l'Assemblée, cinq fiches ont été préparées pour chaque priorité. Chacune d'entre elles représente une porte d'entrée dans le traitement de la question sous-jacente, permettant de l'aborder selon des perspectives différentes mais complémentaires, en lien avec les différents aspects de la vie de l'Église qui ont émergé à travers les travaux des Assemblées Continentales.

**B1. Une communion qui rayonne. Comment pouvons-nous être plus pleinement le signe et l'instrument de l'union avec Dieu et de l'unité du genre humain ?**

B 1.1 Comment le service de la charité, l'engagement pour la justice et la cure de la maison commune nourrissent-ils la communion dans une Église synodale ?

B 1.2 Comment une Église synodale peut-elle rendre crédible la promesse que « l'amour et la vérité se rencontreront » (Ps 85,11) ?

B 1.3 Comment une relation dynamique d'échange de dons entre les Églises peut-elle se développer ?

B 1.4 Comment une Église synodale peut-elle mieux remplir sa mission grâce à un engagement œcuménique renouvelé ?

B 1.5 Comment reconnaître et recueillir la richesse des cultures et développer le dialogue avec les religions, à la lumière de l'Évangile ?

**B2. La coresponsabilité dans la mission. Comment partager les dons et les tâches au service de l'Évangile ?**

B 2.1 Comment cheminer ensemble vers une conscience partagée du sens et du contenu de la mission ?

B 2.2 Que peut-on faire pour qu'une Église synodale soit aussi une Église missionnaire « toute ministérielle »?

B 2.3 Comment l'Église de notre temps peut-elle mieux remplir sa mission en reconnaissant et en promouvant davantage la dignité baptismale des femmes ?

B 2.4 Comment mieux valoriser le ministère ordonné, dans sa relation avec les ministères baptismaux, dans une perspective missionnaire ?

B 2.5 Comment renouveler et promouvoir le ministère de l'évêque dans une perspective synodale missionnaire ?

**B3. Participation, responsabilité et autorité Quels processus, structures et institutions dans une Église synodale missionnaire ?**

B 3.1 Comment renouveler le service de l'autorité et l'exercice de la responsabilité dans une Église synodale missionnaire ?

B 3.2 Comment faire évoluer les pratiques de discernement et les processus de décision d'une manière authentiquement synodale, en renforçant le rôle directeur de l'Esprit ?

B 3.3 Quelles structures peuvent être développées pour consolider une Église synodale missionnaire ?

B 3.4 Comment configurer des instances de synodalité et de collégialité impliquant des groupements d'Églises locales ?

B 3.5 Comment renforcer l'institution du Synode pour qu'il soit l'expression de la collégialité épiscopale dans une Église pleinement synodale ?